



La Lettre Municipale

“Vos Elus vous informent” n° 78 - Juin 11

Destruction des nids de guêpes et autres hyménoptères

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est intervenu plus de 15000 fois en 2010 sur le territoire de la Seine Maritime afin de procéder à la destruction de nids d'insectes. Ce même service nous rappelle que cette situation a saturé à plusieurs reprises les lignes d'appel d'urgence (le 18 et le 112), et a fortement sollicité les effectifs de pompiers au risque de mettre en péril la bonne distribution des secours aux personnes. Aussi, les membres du conseil d'administration de ce service départemental ont décidé de recentrer les missions sur les seules interventions à caractère d'urgence. Toutefois, pour la destruction de nids d'insectes, les sapeurs pompiers continueront à intervenir à titre gratuit lorsqu'il y aura danger vital immédiat pour les personnes ou encore, à la demande du Maire, lorsque le nid est situé sur le domaine public. Dans les autres cas, il faut faire appel à une société privée.

Après avoir pris connaissance de ces nouvelles dispositions, les élus mesniérois ont décidé de prendre en charge à hauteur de 80 € la destruction d'un nid présentant un risque auprès des populations dans la mesure où la mairie aura été préalablement sollicitée (l'étude sera alors appréciée par le Maire ou son représentant).

Le programme de Mesnières en Fête

Le samedi 2 juillet : Folklore avec le groupe « Horizon »

A 20h30, la commune vous offre un spectacle gratuit à la salle de spectacles intitulé « Noces normandes »... La soirée est ouverte à tous, mesniérois et amis. Il sera prudent de réserver en mairie (02.35.93.10.14.)

Dimanche 3 juillet : La fête du sport pour petits et grands à la plaine de jeux du Rambure - une organisation de l'Association Sportive Mesniéroise.

Dès 10h00, et sur toute la journée, un tournoi de football opposera plusieurs équipes « seniors » dont une mesniéroise, mais aussi des équipes féminines et de jeunes. Un stand de découverte du tir à l'arc sera animé par « la compagnie d'archers de Neufchâtel ». Un atelier de confection de cerfs-volants devrait faire le bonheur des enfants. Le midi, une restauration sur place est possible, mais on pourra également apporter son pique-nique.

Dimanche 10 juillet : La traditionnelle fête : foire à tout, expositions...

C'est une organisation de notre comité des fêtes et de loisirs. 2,50 € le mètre linéaire, c'est ce que cela vous coûtera pour exposer. Mais venez également visiter l'exposition-vente de la société d'aviculture de Neufchâtel, l'exposition de peinture et de produits artisanaux à la salle de spectacles.

Mercredi 13 juillet : Tradition mesniéroise oblige.

18h00 : Pour les petits et les grands, pour les enfants mais aussi pour les parents et grands-parents, pour toute la famille et les amis, rendez-vous est donné sur la pelouse de la salle de spectacles pour les traditionnels « jeux du 14 juillet ». La manifestation sera suivie du verre de l'amitié.

Vers 20h00, toujours à la salle de spectacle, les familles volontaires apportent leur pique-nique, « on mange tous ensemble ». Un véritable moment de convivialité qu'on veut partager avec le plus grand nombre.

22h00 : rassemblement pour la retraite aux flambeaux, distribution de flambeaux et de torches.

22h45 : Départ du défilé dans les rues du village. Accompagnés par l'Espérance, notre fanfare, nous rejoindrons les rives de la Béthune, face au château renaissance.

23h30 : Feu d'artifice et retour en défilé au centre du village.

Du lundi 18 au dimanche 24 juillet : Mesnières, village de la randonnée

Lundi 18 : Randonnée familiale :

Partir avec des ânes bâtés en forêt du Hellet, en forêt de Baillolet...

- Randonnée sous forme d'une ballade d'une dizaine de km ouverte à tous à partir de 9 ans et gratuite, les enfants devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable. Départ 10h30 : rendez-vous à la salle de spectacles. Prévoir le pique-nique. Les ânes porteront certaines charges (sacs...). Retour vers 16h30 où le verre de l'amitié sera servi.

Mardi 19 : Promenade sur le site du château renaissance :

A la découverte du parc, des jardins et autres dépendances...

- Promenade pour tous, inscriptions : 2,50 €, rendez-vous à 18h30, face à la grille d'honneur du château, près de l'avenue verte. Vers 20h00, apéritif autour d'un diaporama présentant les travaux de restauration du château après l'incendie de 2004.

Mercredi 20 : Randonnée nocturne :

De Mesnières à Mesnières par les Coudraies

- Ouverte à tout marcheur, rendez-vous à la salle de spectacles à 19h00. Une ballade apéritive nous conduira à la plaine de jeux du Rambure. 20h00-21h30 : pique-nique, des barbecues vous attendent, à chacun de prévoir son repas. A 21h30, ballade nocturne d'une dizaine de km, chacun à son rythme. Retour vers 23h30 autour de la soupe à l'oignon, chacun prévoit son bol...

Le programme de Mesnières en Fête (suite)

Jeudi 21 : rallye pédestre :

Dans les rues du village

- Pour tous et par équipe de 2 à 4 personnes (adultes et enfants), rendez-vous à 14h30 à la salle de spectacles. Chaque équipe part à la découverte du village avec une « mission » à accomplir (question d'observation, jeux d'adresse, énigme à résoudre...). Fin du rallye à 16h30. Palmarès et récompenses autour du verre de l'amitié vers 17h00.

Vendredi 22 : randonnée en autocar (inscription obligatoire 02.35.93.10.14)

Sur la route des paysages brayons

- Pour tous, droit d'inscription 5,00 €. Départ 14h00, rendez-vous sur la place du village, face à la mairie. Circuit en autocar avec arrêts aux différentes tables d'orientation du Pays de Bray : Osmoy, Bellencombre, La Ferté St-Samson... mais aussi arrêt au site historique du Val Ygot. Retour vers 18h00, le verre de l'amitié vous sera offert.

Samedi 23 : Randonnée nature 16h00-19h00

La plaine de jeux du Rambure : une gestion écologique.

- Rendez-vous à 16h00 sur l'aire de stationnement de la plaine de jeux du Rambure (stade de foot) pour une visite d'environ de 2h00. L'accompagnateur vous présentera la gestion de l'espace retenue par la municipalité : pâturage par des moutons, des chèvres ; verger conservatoire, haies de têtards ou arbustives, mares et fossés, talus plantés... Pot de fin de visite offert sur place.

Dimanche 24 : sortie vélosolèx et cyclo

Vers Dieppe par la vallée de la Béthune.

- Dès 9h00, rendez-vous à la salle de spectacles et de loisirs. Café d'accueil, enregistrement des inscriptions 3,00 €. Pour les participants « vélosolèx » vérification des assurances, du bon état de l'engin... port du casque obligatoire. Visites envisagées : le parc Guy Weber, le château d'Arques... Pique-nique sur la base de loisirs de la Varenne. Chacun apporte son repas. Portage des sacs par l'une des voitures accompagnatrices. Retour vers 18h00. Repas à la salle de loisirs possibles pour les volontaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Relais, l'association qui collecte les vieux vêtements et les chaussures, nous fait savoir que sur notre commune, il a été collecté 1241 sacs pour plus de 4 tonnes de vêtements et 90 sacs de chaussures pour un poids de 300 kg.

Des nouvelles de notre club de football, l'équipe première est championne de son groupe devant Aumale, Longueville et Arques la Bataille... Seule petite ombre au tableau, un manque d'arbitre pourrait l'empêcher d'accéder au niveau supérieur c'est-à-dire d'évoluer au même échelon que Neufchâtel, un recours est déposé auprès de la Ligue de Normandie qui devrait statuer en juillet. Quant à la seconde équipe « séniors », elle termine 4ème de son championnat et se fixe pour objectif de faire encore mieux l'an prochain. Félicitations aux joueurs et dirigeants et particulièrement à ceux qui encadrent les plus jeunes.

Les sapeurs pompiers sont intervenus 29 fois sur le territoire communal en 2010 dont 12 fois pour secourir des personnes et 12 fois pour détruire des nids d'insectes.

Le dépôt communal de déchets verts : un véritable casse-tête

Cela fait une quinzaine d'années que les foyers mesnériens disposent d'un lieu où ils peuvent déposer leurs déchets verts. Mais, voilà, aujourd'hui, les élus municipaux sont devant un constat désolant. Sur ce lieu, on dépose de tout : gravats, branchages de gros diamètre, sacs poubelles et autres plastiques, c'est inacceptable, surtout que certains s'autorisent à mettre le feu au dépôt, ce que nous ne pouvons cautionner (pollution atmosphérique, nuisances olfactives dans le quartier du chemin du Bosc... sur cet aspect, les gendarmes et les pompiers ont dû intervenir ces dernières semaines.). Et pourtant, un affichage rappelle « que seuls les déchets verts sont admis » et dernièrement, nous avons dû limiter « les dépôts aux tontes ». Même s'il est vrai que cette situation est due à quelques comportements individuels incompréhensibles, c'en est trop !!!

Chacun doit respecter la consigne : seuls les tontes herbacées et broyats de végétaux sont autorisés

Si la situation n'évolue pas dans les prochaines semaines, la municipalité en interdira l'accès aux familles et le réservera aux seuls services communaux.

Petits rappels : Pour les déchets verts, si vous avez une petite place au jardin, penser au compostage, c'est facile à faire et utile. La déchetterie de la communauté de communes vous est ouverte gratuitement et accessible tous les jours sauf le mardi. Quand vous avez une grosse production de déchets verts à éliminer, avez-vous pensé à demander à un agriculteur ou à un voisin qui dispose d'un terrain plus vaste l'autorisation de déposer sur son tas de fumier ou de compost ?

Deux mots pour la planète

Nous connaissons une période exceptionnelle de sécheresse. Cela nous rappelle que l'eau est une ressource naturelle nécessaire à la vie et précieuse. Aussi, avez-vous pensé à la récupération de l'eau de pluie ?

Petit rappel : Le faucardage dans un cours d'eau (c'est-à-dire le nettoyage de son lit par élimination des herbes) et toute autre intervention sur le cours d'eau et ses berges est soumis à une déclaration préalable auprès de la police de l'eau. Maintenir la végétation dans le cours permet d'obtenir une ligne d'eau plus élevée et favorise ainsi la vie piscicole. Pour toute information complémentaire : adressez-vous au syndicat de bassin versant 02.32.97.56.03.

Sur Votre Agenda

Juin:

- ✍ Vend. 17 : Rétrospective de la fête du village
- ✍ Merc. 22 : Barbecue des Jeunes d'Hier
- ✍ Sam. 25 : Voyage des Anciens Combattants



La Lettre Municipale

"Vos Elus vous informent" n° 78 Juin 11

Publication : Dany MINEL

Mairie

76270 MESNIÈRES EN BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr